

LE REGISSEUR GENERAL
D'UNE FICTION

Formations 2026

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

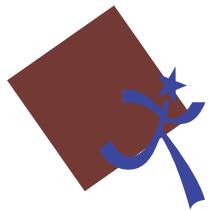
CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC/RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE GÉNÉRAL

Le CEFPPF en quelques mots	PAGES 4-5
Nos engagements	PAGES 6-11
L'action de formation	PAGES 12-13
Conditions d'inscription	PAGES 14-16
Quelques mots sur le métier	PAGES 18-20
Public concerné et objectifs	PAGES 18-22
Modalités de mise en œuvre	PAGES 23-24
Programme détaillé	PAGES 25-28
Conditions générales de vente	PAGE 29

LE CEFPF, 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL ET DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Créé en décembre 1992 à l'initiative de plusieurs personnalités de l'AFPF (Association Française des Producteurs de Films), pour répondre aux besoins des professionnels du secteur, le CEFPF a été le premier centre associatif de formation à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Depuis 33 ans, nous avons formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

La démarche du CEFPF :
un projet pédagogique
à caractère **professionnel**
et une exigence de **qualité**.

Osez, créez, partagez !

Le CEFPF accompagne chaque année 400 professionnels et futurs professionnels.

Sa pédagogie se fonde sur la proximité : dans un environnement enrichissant et propice aux rencontres, nous valorisons les expertises, la diversité, les profils atypiques et promouvons une culture de co-création et de partage.

Notre accompagnement individuel soutient cet écosystème professionnalisant et aide chacun à bâtir un parcours adapté et réaliste, s'insérer, évoluer dans le secteur et y développer son projet personnalisé.



6 RAISONS DE CHOISIR LE CEFPF

1

L'indépendance, pas le profit

Le CEFPF est une association à but non lucratif (loi 1901). Contrairement à d'autres organismes de formation ou écoles de cinéma, gérés et financés par des fonds de pension et des groupes d'intérêt, nous avons conservé ce statut indépendant, pour garantir notre autonomie pédagogique. Nous pouvons ainsi privilégier la qualité de l'enseignement et la réussite de nos apprenants sur tout autre objectif.

2

Une pédagogie réputée pour sa qualité

Reconnu dans le secteur pour le sérieux et l'excellence de son enseignement, le CEFPF délivre des formations professionnalisantes alternant théorie - pratique et accompagnement personnalisé. Nous faisons le choix de cycles courts et de groupes d'effectifs très réduits, pour s'adapter à tous les niveaux. Nos programmes, qui font référence, sont ancrés dans la réalité du marché, constamment actualisés et dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, renommés pour leur expertise.

3

L'accompagnement personnalisé

Notre pédagogie est fondée sur un suivi 100% individualisé visant la réussite de votre projet professionnel. Vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent, de conseillers pédagogiques et, si souhaité, d'un référent handicap. Pour vous accompagner, nous organisons des workshops et des ateliers CV, des mises en situation, des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch-dating), des tests avec débriefing, des entretiens d'orientation et des séances de coaching personnalisé.

4

L'intégration à un réseau actif

Le CEFPF compte plus de 450 intervenants professionnels en activité, 12.000 anciens exerçant dans le secteur, et entretient depuis 33 ans de solides liens de confiance avec les entreprises, syndicats et associations professionnelles du secteur. Ce réseau étendu de contacts est une force pour vous ouvrir de réelles opportunités d'insertion et de développement professionnel.

5

Des formations reconnues et diplômantes

Le CEFPF est depuis 2020 certifié Qualiopi pour les actions de formation, la VAE et l'apprentissage.

Le titre "Assistant de Réalisation" est reconnu par l'Etat au niveau 5 (inscrit au RNCP) et éligible au CPF.

Nos formations sont soutenues par de nombreux partenariats et financées à 100% par l'AFDAS (Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle, pour les intermittents)

6

Une insertion et une évolution durables dans le secteur

Nous accompagnons chaque année 400 professionnels et futurs professionnels pour bâtir un projet réaliste : intégrer un métier dans le secteur et y développer leur parcours. L'accompagnement individuel aide chacun à aiguiser et structurer sa créativité, sa mobilité intellectuelle, son sens des opportunités et son réseau et permet d'excellents taux d'insertion et d'adéquation des parcours aux objectifs visés.

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Notre objectif prioritaire est la réussite de **votre projet professionnel** : évolution de carrière, intégration ou reconversion dans le métier. La base de notre démarche pédagogique est un **suivi 100% individualisé**, qui vous permet de tirer pleinement parti des **programmes professionnalisants** au contact d'**intervenants experts**.

Vous garantir un accompagnement personnalisé

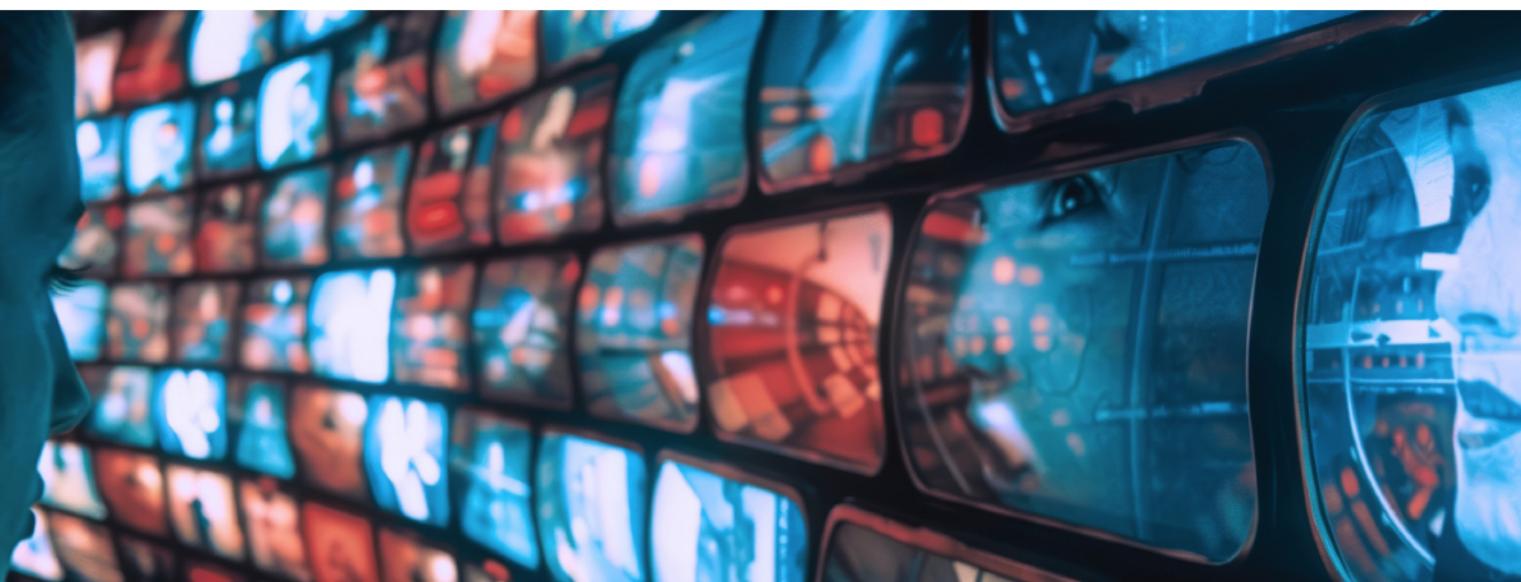
Dès votre premier entretien : un conseiller pédagogique vous aide à vous positionner et établir une stratégie pour le réaliser. Il peut aussi vous conseiller pour constituer votre dossier.

Tout au long du cursus, vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent et, si souhaité, d'un référent handicap, que vous pouvez consulter individuellement ou avec d'autres stagiaires : ils sont garants du bon déroulement de votre formation, avec l'appui du responsable et de l'équipe pédagogique.

Selon les formations, ils organisent pour préparer votre intégration professionnelle :

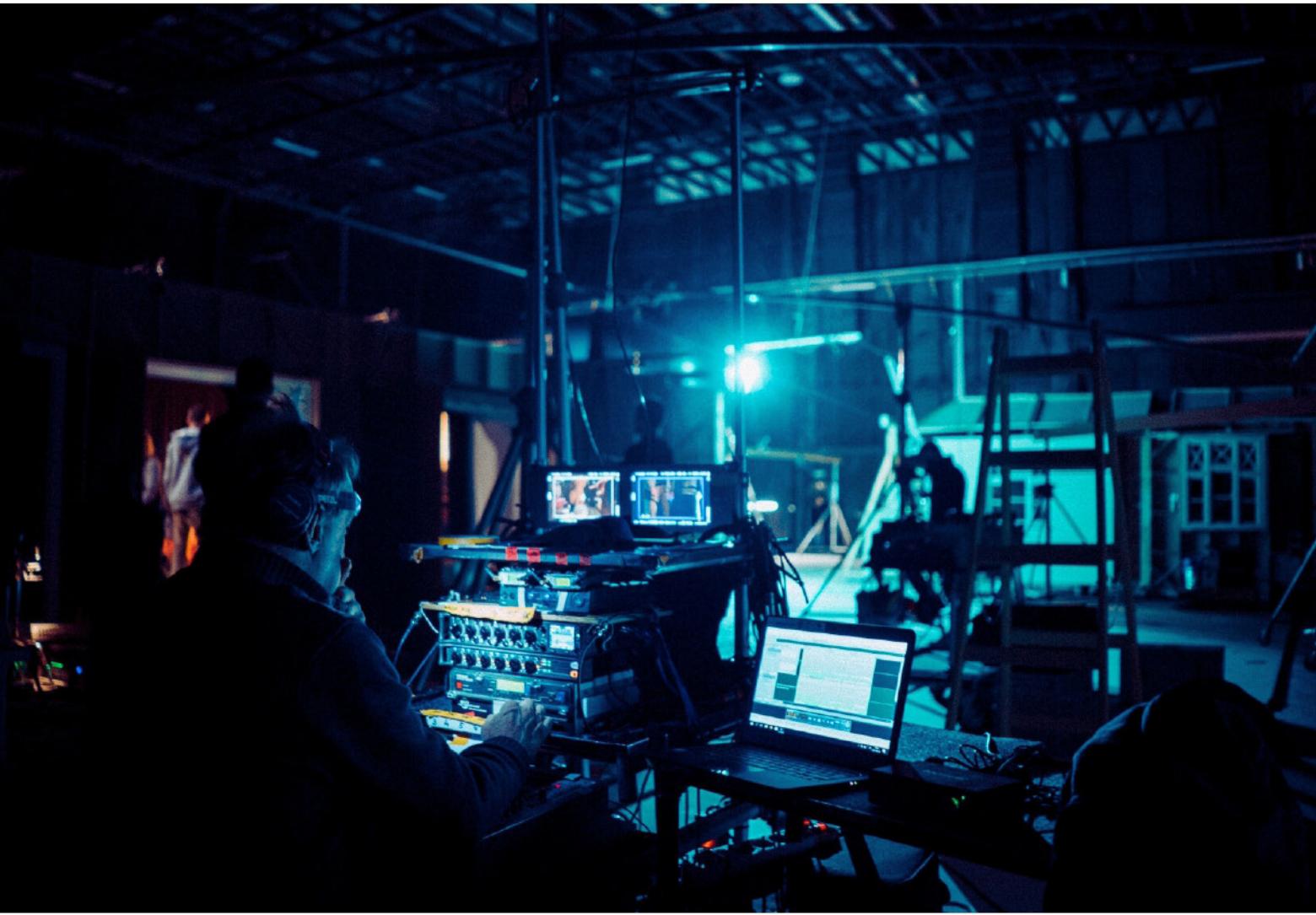
- des modules de préparation à la communication : cohésion de groupe, affirmation de soi, prise de parole en public, expression orale...
- des mises en situation et cas pratiques ;
- des entretiens individuels et tests avec débriefing pour évaluer vos acquis et préciser vos objectifs ;
- des modules, ateliers et workshops d'insertion professionnelle et des séances de coaching individuel et collectif, axés sur la recherche de stage, la rédaction de CV, d'une candidature ciblée, la préparation d'un entretien, le pitch, etc. ;
- des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch dating) et des soirées réseau
- des examens devant des jurys paritaires de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- un coaching personnel sur mesure (prestation à la demande) peut aussi vous permettre de capitaliser sur vos atouts, votre réseau, vos compétences transférables et mieux appréhender les jalons et changements à franchir à moyen – long terme dans votre projet.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue, si vous le souhaitez, à analyser et accompagner le déroulement de votre parcours, pour vous aider à surmonter des questionnements ou obstacles ponctuels, à ajuster votre démarche et à atteindre vos objectifs.



Vous proposer des programmes de référence

- Nos formations sont professionnalisantes et leurs contenus sont ancrés dans la réalité du marché et de ses mutations. Ils sont conçus et actualisés avec des partenaires de l'industrie pour garantir en permanence leur adéquation aux besoins de la profession.
- Les sessions sont organisées en cycles courts, alternant théorie – pratique et ponctués d'applications, mises en situation, interventions d'experts et simulations professionnelles.
- Les cours sont délivrés en groupes d'effectifs très réduits pour favoriser les interactions et s'adapter au niveau de chacun.



Vous former avec des professionnels en activité

- Les cours sont dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, actifs et reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel :
- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de TV et d'organismes de diffusion ;
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...)
- producteurs et distributeurs
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- experts des questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales de l'entreprise de production : avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise...

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Fondé par un syndicat de producteurs, le CEFPF est reconnu dans le paysage audiovisuel depuis plus de 30 ans comme un acteur majeur de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, et réputé l'un des centres les plus attentifs à la qualité de ses formations. Cette reconnaissance nous engage à une démarche exigeante et structurée au service de nos apprenants.



■ REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

La certification Qualiopi : gage de qualité

Le CEFPF est membre des Acteurs de la Compétence, marque d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du secteur, et qualifié par l'Office Professionnel de Qualification (OPQF), qui garantit la rigueur et le professionnalisme de nos formations.

Depuis 2020, il a obtenu la certification Qualiopi pour trois types d'actions : les actions de formation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) et l'apprentissage.

Cette certification atteste du respect des critères du Référentiel National Qualité (loi du 5 Septembre 2018), qui repose sur 7 engagements fondamentaux :

1. Une communication transparente sur les formations et débouchés.
2. Des formations adaptées aux besoins des apprenants et du marché.
3. Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
4. Un cadre d'apprentissage optimisé, avec des ressources adaptées.
5. Une montée en compétences continue des formateurs et équipes pédagogiques.
6. Une veille active sur l'évolution des métiers et des technologies.
7. Une évaluation et amélioration continue, intégrant les retours des apprenants et des acteurs du secteur.

Des formations dispensées par des professionnels, pour des professionnels

Le CEFPF fait exclusivement appel à des professionnels pour dispenser les formations.

Le recours à un grand nombre de ces experts reconnus – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir :

- Des connaissances constamment actualisées, adaptés aux réalités du marché.
- Une expertise sectorielle forte, avec des intervenants spécialisés.
- Une approche diversifiée, qui permet une transmission large et pointue des savoirs et savoir-faire.

Une pédagogie professionnalisante et structurée

Le nombre et la diversité des intervenants au CEFPPF rendent indispensable une organisation pédagogique rigoureuse, garantissant la cohérence et la qualité des enseignements :

- Une sélection et une orientation préalable approfondies des candidats, assurant des formations en phase aux objectifs individuels.
- Une coordination pédagogique structurée, encadrée par un responsable pédagogique et un formateur référent associé à chaque formation.
- La contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Un suivi et un accompagnement post-formation des apprenants, favorisant l'insertion et l'évolution professionnelle.

Le suivi et l'évaluation des acquis

Toutes nos formations comprennent une évaluation des acquis en fin de parcours, sous forme de tests ou d'examens avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant de :

- Valoriser ses acquis et compétences pour consolider son CV et renforcer son employabilité.
- Identifier ses axes de progression pour affiner son parcours.

Elles sont doublées d'un suivi renforcé de la qualité pédagogique :

- Bilans hebdomadaires pour ajuster la formation en temps réel.
- Évaluation finale « à chaud », pour garantir un progrès continu des pratiques.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Notre responsabilité éducative vis-à-vis des valeurs de durabilité, d'inclusion et d'égalité est double : d'une part, former à leur mise en œuvre concrète dans les pratiques métier du secteur ; d'autre part, les transmettre à des professionnels, eux-mêmes vecteurs de culture et d'influence.

C'est pourquoi nous avons adopté une charte d'engagement sociétal et nous collaborons avec des partenaires qui guident nos actions pour un environnement pédagogique et professionnel responsable et équitable, où chacun peut développer son potentiel.

Handicap : nous sommes tous concernés !

Nous sommes tous concernés par le handicap, et l'accessibilité profite à tous. En tant qu'**#activateurdeprogrès**, nous mettons en place des mesures concrètes pour lever les barrières d'accès à nos formations, adapter nos infrastructures et perfectionner nos méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'accompagnement individualisé, pilier historique du CEFPIF, est au cœur de cette démarche pour garantir un apprentissage équitable, quelle que soit votre situation ou votre handicap.

**#activateur
de progrès**
EMPLOI & HANDICAP



Égalité, mixité et diversité de genre

Experts depuis plus de 30 ans des industries culturelles, nous connaissons le rôle clé des médias dans la construction des représentations sociales et des stéréotypes. Engagés aux côtés du Collectif 50/50, nous œuvrons activement à promouvoir la mixité, la diversité et de l'égalité des genres dans l'audiovisuel et le cinéma.

- Nous assurons des opportunités égales, l'équilibre et la parité dans les jurys, postes à responsabilité, etc.
- Nous sensibilisons à une culture d'inclusion et de respect mutuel.
- Enfin, nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de violences genrées et mettons à disposition une référente harcèlement.

Le Collectif 50/50



Diversité socio-culturelle et égalité des chances

Signataire de la [Charte de la Diversité](#), le CEFPPF promeut un environnement où chacun peut exprimer sa singularité et enrichir le collectif par la diversité des parcours.

- Nous proposons des contenus pédagogiques inclusifs et variés, valorisant la richesse culturelle et sociale.
- Nous œuvrons pour un accès élargi à la formation et à l'emploi, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations et préjugés.



Éco-responsabilité et transition écologique

Depuis 2010, le CEFPPF soutient la démarche [EcoProd](#), qui vise à réduire l'empreinte environnementale de l'audiovisuel.

L'enjeu est de taille : le secteur audiovisuel en France émet annuellement environ 1,7 M de tonnes de CO₂, soit 2,9 % de la consommation électrique nationale et 0,9 % de l'empreinte carbone totale. Une part significative est liée aux tournages. Educateurs, notre rôle est clé pour accompagner l'industrie vers des pratiques écoresponsables par :

- L'intégration des enjeux environnementaux dans nos contenus de formation.
- Des actions concrètes pour limiter notre empreinte écologique et encourager des pratiques durables.
- La sensibilisation des apprenants et partenaires à une gestion responsable des ressources et des productions audiovisuelles.



 **ECOPROD**



Le CEFPPF est une organisation associative, fondée par un réseau de producteurs : la force du collectif fait partie de notre ADN. Nous savons que la réussite de ces engagements repose sur l'implication de chacun : apprenants, formateurs, partenaires et acteurs du secteur. [Rejoignez-nous](#) pour contribuer et en partager les valeurs, les idées et les ressources !

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation. Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.
En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseiller de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié·e·s peu ou pas qualifié·e·s).
Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des action de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.
Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.
Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FAFCEA à hauteur de 4800€ /an.

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Commerces et de l'Industrie, et dans les secteurs de la culture, des médias, des arts, du spectacle, des loisirs, de la communication, etc. vous bénéficiez d'une prise en charge par l'AFDAS.

Si vous êtes en profession libérale, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FIF-PL.

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPI.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPI ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au

UNE VOIE D'ACCÈS DURABLE AU SECTEUR AUDIOVISUELLE POUR UNE RECONVERSION RÉUSSIE

La formation « ASSISTANT DE REALISATION » un parcours diplômant

S'orienter vers les métiers de l'audiovisuel relève d'un choix stratégique offrant les atouts d'une reconversion professionnelle durable.

Le CEFPF propose deux parcours diplômants reconnus par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle et inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Cette commission dépend de l'Éducation Nationale et habilite les organismes à délivrer des titres reconnus par l'Etat :

« **Assistant de réalisation** » niveau 5 (EU) code NSF 323p

La formation « Assistant de réalisation » une voie d'accès au secteur audiovisuel pour une reconversion réussie

- o Nous vous accompagnons dans votre reconversion
- o Nous vous garantissons un accompagnement personnalisé
- o Nous vous assurons un enseignement avec des formateurs en activité

Prise en charge

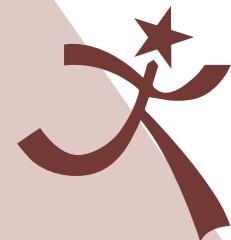
Si vous êtes intermittent du spectacle, salarié du secteur audiovisuel, salarié en reconversion, ou à la suite d'un licenciement économique, plusieurs alternatives sont possibles pour la prise en charge de votre formation par l'intermédiaire de votre OPCO, pôle emploi, CPF...

DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !

01 40 30 22 35

*Notre équipe est à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h à 19h*

LE REGISSEUR GÉNÉRAL



RNCP41481BC04

Gestion en équipe régie de la logistique, de la sécurité
et de l'écoresponsabilité d'un tournage ou d'un enregistrement
(long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique)

■ LE REGISSEUR, UN METIER DE TERRAIN

■ DESCRIPTION DES ACTIVITES

"Le régisseur met au service d'une équipe chargée de réaliser un tournage tous les moyens matériels, techniques, logistiques et administratifs nécessaires. C'est un métier qui consiste à « mettre de l'huile dans les rouages » et qui permet au réalisateur, aux artistes et aux équipes techniques de travailler dans les meilleures conditions. Le régisseur est présent en amont et pendant le tournage et en aval pour la restitution des différents lieux et éléments loués. Il touche des domaines très variés et le régisseur doit être capable de donner au directeur de production tous les éléments lui permettant d'orienter ses choix en terme de coûts et de techniques au service d'une part des objectifs artistiques du réalisateur et d'autre part des contraintes financières de la production. Pour l'exercice de ses fonctions, il s'assure du respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Contacté par le directeur de production d'un projet, en amont du tournage. Il effectue un « dépouillement » du scénario pour déterminer les besoins logistiques du tournage.

Il repère toutes les séquences de tournage faisant appel à une logistique spécifique : déplacements, restauration et hébergement des équipes, changements de décors, besoins en véhicules et équipements particuliers de toutes sortes (voitures, camions, grues...), besoins en figuration, cascades, ...

Pendant la phase de préparation du tournage, il agit sous la hiérarchie, et souvent en délégation, du directeur de production et est en lien avec le 1er assistant réalisateur. Il participe aux repérages et mène les démarches de location ou d'achat de matériel et de véhicules, il négocie les autorisations de tournage dans des lieux publics ou privés, il applique les procédures d'acquisition des droits pour utiliser un décor naturel (droits architecturaux). Il prévoit le volume de repas et de nuitées nécessaires, planifie les déplacements de toute l'équipe (technique et artistique) et procède aux achats et réservations correspondants.

Pendant le tournage, le régisseur organise l'acheminement du matériel et des véhicules, leur stationnement et leur sécurisation. En coordination complète avec le 1er assistant réalisateur, il collabore à l'écriture de la « feuille de service » quotidienne et organise les moyens à mettre en oeuvre en précisant la configuration du lieu de tournage pour la journée à venir : attribution et localisation des loges, cantines et hébergement, stationnement des véhicules, restriction des accès et attribution des badges, balisage des différents espaces.

Il coordonne les équipes dédiées aux différents « secteurs » confiés au(x) régisseur(s) adjoint(s): hébergement et restauration, décors, techniques, figuration... Pendant le tournage, il est chaque jour le premier arrivé pour préparer la logistique des séquences.

Il porte une attention particulière à la sécurité des personnes et des biens, et peut faire preuve d'autorité si besoin pour assurer la sécurisation des équipes (techniciens et artistes). L'activité quotidienne de la régie implique que le régisseur entretienne des relations étroites et fréquentes avec le directeur de production dont il est le collaborateur direct.

■ POSITIONNEMENT ET EVOLUTION

Pour le tournage de fiction ou de programme audiovisuel, les textes conventionnels distinguent trois niveaux dans les deux filières complémentaires de la mise en scène et de la régie :

1. auxiliaire de régie
2. régisseur adjoint
3. régisseur général

Le régisseur de fiction exerce dans le cadre conventionnel des deux premiers niveaux. En début de carrière et sans expérience professionnelle dans le secteur, il peut être classé auxiliaire mais la formation vise à permettre aux stagiaires de tenir les postes de régisseur adjoint..

Évolutions possibles du Régisseur Adjoint

A l'issue d'un certain nombre d'années d'expériences en tant que régisseur général, certains évoluent vers le métier de directeur de production.

La formation "Direction de Production" peut alors être une solution pour combler aux lacunes liées à l'estimation budgétaire d'un film.

■ UNE FORMATION MODULAIRE CERTIFIANTE

■ Définition d'un bloc de compétence

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a fait référence à la notion de blocs de compétences dans les diplômes professionnels et à la mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF).

Dans la perspective de la formation tout au long de la vie, le développement des compétences des salariés est corrélé au développement de leur employabilité.

Les salariés, les demandeurs d'emploi et les entreprises ont besoin de repères simples, élaborés collectivement, attestant de la réalité des compétences acquises. Les certifications professionnelles sont à cet effet des repères majeurs participant à une amélioration du signalement des compétences (ANI 2013).

■ Modulariser les diplômes inscrits au RNCP par la démarche blocs de compétences.

La modularisation d'un diplôme est possible dès lorsque celle-ci s'appuie sur la définition des blocs de compétences et leurs modalités de repérage au sein du diplôme inscrit au RNCP précisés par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).

"Une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluables dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition...)."

La modularisation des diplômes nécessite de raisonner dans une logique de compétences professionnelles lisibles, tout en prenant en compte les contraintes des entreprises et des salariés en matière d'accessibilité et de financement de la formation.

Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée des titres inscrits au Registre National de la Certification Professionnelle (Assistant de production / Assistant de Réalisation).

Le « bloc de compétences » s'apparente à une activité ou un domaine d'activité au sein d'une certification professionnelle.

Les blocs de compétences, partie intégrante d'une certification professionnelle peuvent être :

- communs à plusieurs certifications professionnelles,
- spécifiques à une certification particulière.

Un « bloc de compétences » ne se confond pas avec un « module de formation » qui est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc.

Au sein d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP (mentions/titres), les blocs de compétences se définissent comme des ensembles homogènes et cohérents.

Un bloc de compétences est identifiable par un intitulé précis pour en assurer la traçabilité et permettre son utilisation dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

■ Prise en charge

À l'initiative du salarié seul ou avec l'accord de son entreprise, le compte personnel de formation (CPF), permet à tout salarié de bénéficier d'une action de formation sur son temps de travail (avec accord de l'entreprise) ou hors de son temps de travail (CPF Salarié seul).

Le CPF a pour objectif d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser son parcours professionnel

ACTIVITES - METHODES D'EVALUATION - COMPETENCES

BLOC D'ACTIVITÉS 4

RNCP41481BC04 Gestion en équipe régie de la logistique, de la sécurité et de l'écoresponsabilité d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique)

Préparation des moyens logistiques du tournage

- Dépouillement des besoins logistiques et humains liés aux transports et équipements, en tenant compte des besoins spécifiques en matière de mobilité ou d'accessibilité
- Repérages techniques
- Recueil des éléments nécessaires à la réservation des moyens techniques et logistiques
- Appui aux démarches administratives pour les lieux de tournage (autorisations, arrêtés, assurances)

Mise en œuvre de l'accueil, des conditions matérielles et de l'environnement de travail sur site

- Appui à l'installation des infrastructures, des espaces de travail, de repos, de vie et de restauration selon le type de tournage
- Organisation fonctionnelle des zones d'accueil, de circulation et de service
- Veille à la régulation des flux de personnes, de matériel et d'information
- Intégration de la sécurité et des besoins spécifiques liés au handicap

Mise en œuvre des procédures de sécurité, de prévention des risques et de gestion des conditions de travail

- Contribution à la mise en place des dispositifs de sécurité et de prévention des risques spécifiques, notamment ceux liés à l'accessibilité ou aux situations de handicap
- Relais des consignes de sécurité et des protocoles d'intervention auprès des équipes, dans le respect des règles de santé, de sécurité et d'accessibilité
- Observation de l'application des protocoles, signalement des non-conformités et appui à la prévention des incidents

Intégration des démarches d'écoproduction

- Identification des actions écoresponsables demandées ou réalisables sur la base des engagements de la production
- Mise en œuvre d'actions et dispositifs écoresponsables sur les sites de tournage ou d'enregistrement, en tenant compte des besoins spécifiques en matière de mobilité, de sécurité ou d'accessibilité
- Mise en place de dispositifs de réduction des impacts (tri, limitation des déchets, gestion des consommables)
- Participation à la collecte des données nécessaires au bilan environnemental du projet

Clôture logistique du tournage ou de l'enregistrement

- Contribution aux états des lieux de fin de tournage ou d'enregistrement
- Vérification du rangement, de la remise en état et de la propreté des lieux occupés
- Appui au conditionnement et au rendu du matériel loué ou emprunté
- Signalement des pertes, incidents ou non-conformités
- Transmission des éléments de clôture

■ MODALITÉS D'ÉVALUATION DU BLOC 4

• Modalités d'évaluation du BLOC 4 :

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE

- Constitution d'un dossier régie
- Présentation orale du dossier constitué devant un jury de professionnels

Les candidats doivent, à partir d'un scénario de court métrage, établir les documents suivants :

- Repérages d'emplacement de véhicules
- Deux demandes d'autorisation de tournage
- Dépouillement logistique
- Un devis du matériel logistique
- Une feuille de service

Les candidats doivent justifier à l'oral la pertinence de leur choix

Lieu : centre de formation

Modalités : 2 jours de préparation individuelle à partir d'un scénario de court métrage puis 40 minutes de soutenance orale individuelle

CONTRÔLE CONTINU

- Objectif :
Apprécier l'implication, la régularité et la fiabilité du candidat tout au long de la séquence de formation.

TESTS ÉCRITS ET QCM INTERACTIFS

- Objectif :

Vérifier les connaissances fondamentales liées à l'organisation logistique d'un tournage ou d'un enregistrement, ainsi qu'aux exigences de sécurité, d'accessibilité et d'écoproduction.

Les candidats doivent répondre à différentes questions par écrit sur l'organisation d'un long métrage/ série/ documentaire.

Lieu : Centre de formation

Modalités : QCM, quiz interactifs ou exercices écrits portant sur :

- Les missions essentielles de la régie et les étapes clés de la préparation logistique ;
- Les obligations réglementaires en matière de sécurité, d'autorisations de tournage et d'accessibilité ;
- Les principes de base en matière d'écoproduction sur un plateau (tri, limitation des déchets, mobilités douces).

L'épreuve vise à compléter par un contrôle structuré la conformité des acquis théoriques et savoirs indispensables au bon déroulement des opérations de terrain.

les candidats présentent leur projet à l'oral face à un jury composé de professionnels en activité
La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.

■ COMPÉTENCES ATTESTÉES À L'ISSUE DU BLOC 4

Analyser les besoins logistiques et humains liés au tournage ou à l'enregistrement pour permettre l'organisation des moyens à mobiliser et des réservations associées, en dépouillant les documents préparatoires (plan de travail, scénario, conducteur...), en identifiant les besoins en transports, équipements, installations, confort de vie et accessibilité, et en structurant les informations sous une forme exploitable par la régie et la production.

Participer à la préparation technique et administrative des tournages ou enregistrements pour faciliter leur mise en œuvre, en contribuant à l'organisation des visites techniques des sites aux côtés des chefs de poste, en appuyant la constitution des dossiers administratifs (autorisations, arrêtés, assurances), et en regroupant les éléments logistiques et réglementaires nécessaires à destination de la régie ou de la production.

Mettre en œuvre les conditions d'accueil, d'installation et de circulation des équipes sur un site de tournage ou d'enregistrement afin d'assurer un environnement de travail fonctionnel, sécurisé et accessible, en préparant les zones et en installant les infrastructures nécessaires (espaces de circulation, de vie, de travail, de repos, de restauration...) selon la configuration du site et les séquences prévues, dans le respect des exigences liées à la sécurité, aux conditions de travail et à l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Participer aux plans de prévention et de sécurité, pour garantir un environnement de travail conforme aux règles de sécurité, d'accessibilité et de non-discrimination, en contribuant à la mise en place des dispositifs de sécurité, en relayant les consignes et protocoles d'intervention aux équipes, en veillant à leur respect sur le site et en signalant les risques et dysfonctionnements aux référents concernés.

Mettre en œuvre les actions d'écoproduction prévues par la production pour réduire l'empreinte environnementale du tournage ou de l'enregistrement, en identifiant les mesures applicables sur site, en contribuant à la mise en place des dispositifs concrets (tri, limitation des déchets, mobilité, consommation de ressources...), et en participant à la collecte et à la transmission des données nécessaires au suivi environnemental du projet.

Assurer la clôture logistique d'un tournage ou d'un enregistrement pour garantir la restitution des lieux et du matériel dans le respect des engagements contractuels et environnementaux, en réalisant les états des lieux de sortie, en organisant le rangement, la remise en état des espaces et le retour du matériel, en signalant les pertes, incidents ou anomalies, et en transmettant les éléments de clôture à la régie ou à la production.

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Ce Bloc inscrit au RNCP sous le numéro RNCP41481BC04 Gestion en équipe régie de la logistique, de la sécurité et de l'écoresponsabilité d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique) est une certification susceptible d'être délivrée en totalité ou partiellement dans le cadre d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Le Titre d'Assistant de Réalisation dont il est un module peut également être obtenu par le biais de la VAE, ainsi que chacun des trois autres Blocs de Compétence qui le constituent.

Bloc 1 : Préparation et organisation en équipe réalisation d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, programme de flux, contenus numériques)

Bloc 2 : Préparation de la distribution artistique d'un projet de tournage ou du casting d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, flux, publicité, contenu numérique)

Bloc 3 : Repérage des décors d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique)

Le candidat à la VAE devra présenter un dossier administratif composé de :

- CV du participant,
- document détaillant les missions du poste actuel dans le cadre du parcours,
- attestation de l'employeur sur la fonction occupée (ainsi que les précédentes) afin de justifier de l'expérience acquise.

CERTIFICAT ET INSERTION

PASSERELLE D'ENTREE ET POURSUITE DE PARCOURS À L'ISSUE DE CETTE FORMATION

Le titre Assistant de réalisation (niveau 5) ouvre la possibilité d'évoluer vers un titre professionnel de niveau 6.

Le bloc de compétences «Gestion en équipe régie de la logistique, de la sécurité et de l'écoresponsabilité d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique)» constitue par ailleurs une porte d'entrée permettant d'intégrer le parcours complet d'Assistant de réalisation (niveau 5), qui peut ensuite mener vers un niveau supérieur.

Que vous souhaitiez intégrer la formation après une expérience préalable ou envisager une poursuite vers un niveau plus avancé, vous pouvez contacter le responsable pédagogique pour un conseil personnalisé.

PETITS CONSEILS POUR REUSSIR A S'INSERER A L'ISSUE DE FORMATION

UN METIER DIFFÉRENT SELON LES SECTEURS

Malgré un intitulé identique, un régisseur aura des tâches différents en fiction, en concert, en spectacle vivant ou encore en émission de flux. Toutefois certaines compétences restent transversales quelque soit le secteur, à savoir :

- organiser l'ensemble des moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation des spectacles, événements et manifestations, dans le cadre des projets artistiques et culturels de la structure ;
- s'assurer des bonnes conditions d'accueil et de travail des équipes artistiques et techniques ;
- vérifier les conditions d'accueil, de confort et d'accessibilité du public ;
- s'assurer de la mise en œuvre des règles d'hygiènes, de sécurité, de sûreté et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et aux publics.

EN CE QUI CONCERNE LA FICTION

Ces 5 dernières années, le cinéma a dû s'adapter en recrutant des spécialistes et modifier ses habitudes pour préserver l'environnement. En outre, les films étrangers tournés en France impliquent aux productions executives de bouleverser leur organisation notamment en subdivisant la Régie en plusieurs équipes (camion, plateau...) ce qui encourage à la création de nouveaux postes plus spécialisés.

Il ne faut pas hésiter à se rendre directement sur les tournages pour travailler en renfort, ce qui peut déboucher sur un poste.

Un CV percutant

Le CV doit être mis à jour régulièrement et s'adapter au tournage sur lequel on postule

EX : indiquer sur son CV si on a une certification particulière, permis...

En ce qui concerne les langues vivantes, n'hésitez à introduire dans votre CV un flash code qui renverra sur une vidéo de vous parlant la langue.

Lire la presse professionnelle (Ecran Total, Le Film Français) et réseaux sociaux

Vous pouvez venir au CEFPP pour consulter les revues et en faire des copies gratuites.

Certains groupes (Au cul du Camion, Recherche équipe tournage rémunérée...) permettent d'avoir accès à des annonces.

TAUX D'INSERTION A L' ISSUE DE LA CERTIFICATION

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2023	14	0	100	54	57
2022	19	0	92	38	43
2021	38	0	97	52	42
2020	17	0	100	64	73

■ PUBLIC ET OBJECTIFS

■ PUBLIC CONCERNÉ :

Stagiaires régie, régisseurs adjoints, artistes ou techniciens du film souhaitant devenir régisseurs de fictions (cinéma, fiction TV, films publicitaires).

Les stagiaires peuvent présenter des niveaux de formation initiaux variés. La réussite de leur parcours repose avant tout sur leurs capacités d'adaptation et de polyvalence, enrichies par des connaissances théoriques sur les spécificités du secteur et par l'acquisition de compétences techniques développées au cours de la formation.

■ PRÉ-REQUIS DES CANDIDATS

- o Pour les personnels en reconversion (formation continue)
- niveau au moins équivalent au Brevet Professionnel, au Brevet de Technicien, au Baccalauréat Professionnel ou Technologique (niveau IV)
- ou
- expérience professionnelle d'au moins trois ans, évaluée par les responsables pédagogiques du CEPFP.

■ SELECTION DES CANDIDATS

o Pour l'ensemble des candidats, un dossier de pré-sélection doit être complété en vue de l'entretien de sélection

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ses pré-requis et d'un dossier de pré-sélection (évaluation du projet professionnel, CV, etc).

A l'occasion de cet entretien sont particulièrement évalués les points suivants :

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel,
- la motivation et la cohérence du projet professionnel,
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs,
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel,
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation, aptitude à la polyvalence...)

■ OBJECTIF PRINCIPAL :

Conçue dans un souci de polyvalence et de réalisme, cette formation s'attache exclusivement aux fonctions de régisseur. A l'issue de ce programme, les stagiaires auront acquis l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exercice de régisseur de fictions (cinéma, fiction TV, films publicitaires).

Elle peut permettre aux candidats, à terme, d'évoluer vers le poste de régisseur général sur un court métrage ou régisseur adjoint sur un long-métrage.

■ MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Exposés théoriques et Master Class
- Cas pratiques et exercices de simulation à partir d'un scénario de long-métrage

■ MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

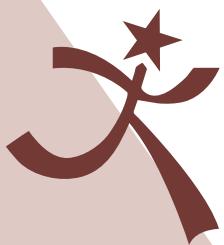
Durée totale :	6 semaines soit 210 heures soit 30 jours
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30
Formation en présentiel :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35 - 01 40 32 45 00
Date des sessions :	Du 20 avril au 29 mai 2026 Du 26 octobre au 4 décembre 2026
Prix :	12 000 euros HT

■ FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, Responsable pédagogique au CEFPF formateur référent : Régisseur Général, membre de l'AFR
Les Formateurs référents et les intervenants sont tous des Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma.	

■ MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	- Apports théoriques et Master Class animés par des professionnels du secteur pour comprendre les enjeux et les pratiques du métier. - Cas pratiques et mises en situation à partir d'un scénario de long-métrage, permettant d'expérimenter concrètement les compétences attendues sur un tournage.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	1 ordinateur Mac par personne (logiciels Pack Office et MMS)
Modalités d'évaluation :	Evaluation hebdomadaire au moyen de questionnaires remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique. Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.
En fin de formation :	A l'issue de chaque bloc de compétence, les stagiaires préparent un dossier pendant 2 jours qu'ils présentent pendant 40 min face à un jury composé de professionnels en activité.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ SEMAINE 1 :

AUTORISATIONS DE TOURNAGE & ACCÈS AUX SITES "CLASSIQUES"

■ 1^{re} journée :

Présentation du métier

Objectif :

Définir précisément le métier de régisseur : rôle, responsabilités, compétences clés.

Identifier les principales étapes d'un tournage sur lesquelles intervient le régisseur

Comprendre les interactions et la place du régisseur vis-à-vis de la production, de l'équipe technique & artistique, et de l'organisation globale.

Contenu :

Présentation des objectifs de la formation, Le rôle de régisseur à chaque étape de fabrication

Les principaux interlocuteurs du régisseur

Distribution et mise en place des documents et procès pédagogiques (scénario, drive et du what's ap..)

■ 2^{re} journée :

Cadre général & autorisations "ville / voie publique / espace public"

Objectif :

Comprendre les règles régissant les tournages dans l'espace public
Quand et comment demander l'autorisation, quels formulaires, quelles obligations?

Contenu :

Présentation de la Mission Cinéma de la Ville de Paris : délais, contraintes, matériel autorisé ou non selon le cadre.

Les différences entre la petite équipe (matériel léger, rue/trottoir, lumière) / cas nécessitant autorisation formelle (grosse équipe, matériel lourd, modification voirie, nuit, drone, effets spéciaux, etc.)

Constitution d'un dossier d'autorisation & logistique d'accès

Objectif :

savoir monter un dossier d'autorisation complet + anticiper les contraintes logistiques / accès / matériel / équipes.

Contenu :

Le rôle de la Mission Cinéma de la ville de Paris
Les bonnes pratiques de constitution du dossier
Les pièces majeures à fournir

■ 3^{re} journée :

Sites sensibles, gares / transports, monuments & cas particuliers

Objectif :

connaître les procédures spécifiques pour tourner dans des lieux soumis à des contraintes particulières (transports, gares, sécurité, flux, infrastructure).

Contenu :

Intervention du Pôle Cinéma et Tournages SNCF

Les procédures spécifiques pour tourner dans des lieux soumis à des contraintes particulières (transports, gares, sécurité, flux, infrastructure).

Repérage & analyse logistique/technique d'un lieu (accès, contraintes, environnement, infrastructures)

Objectif :

Identifier toutes les contraintes logistiques, techniques, humaines et réglementaires,

Anticiper les points de blocage avant qu'ils n'impactent le tournage

Contenu :

Accès & circulation : Savoir analyser un lieu par ses flux

Contraintes techniques & infrastructures

Environnement, sécurité & contraintes humaines
Repérage administratif & faisabilité réelle

■ 4^{re} journée :

Les cas particuliers : les SFX, cascades, moyens techniques particuliers (prise de vue aérienne, sous

Objectif :

Identifier et anticiper les contraintes spécifiques liées aux effets spéciaux, cascades et moyens techniques exceptionnels

Evaluer la faisabilité logistique, technique, humaine, réglementaire d'un tournage

Contenu :

Intégrer les cascades dans le repérage du lieu

Anticiper les contraintes logistiques et humaines

Planification des autorisations de tournage

Objectif :

Planifier les délais administratifs réalistes ;

Intégrer autorisations, assurances et contraintes dans le budget et le calendrier ;

Construire un planning d'autorisations cohérent, compatible avec le plan de travail.

Contenu :

Délais administratifs & rétroplanning

Intégration au calendrier de production

■ 5^{re} journée :

Mise en situation : repérage d'un décor extérieur

Objectif :

Analyser le lieu au regard des besoins du tournage ;

Identifier les contraintes et les risques potentiels
Proposer des solutions opérationnelles et des alternatives

Contenu :

Méthodologie de repérage d'un décor extérieur

LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES DU FILM

■ SEMAINE 2 :

■ 1^{re} journée :

La convention collective

Objectif :

Comprendre l'articulation entre le droit du travail général et les conventions collectives du secteur.

Calculer correctement les horaires de travail selon les règles conventionnelles

Lire, analyser et sécuriser un contrat de travail conforme.

Contenu :

- Historique de l'articulation entre les règles générales de droit du travail
- Analyse des conventions collectives
- Cinématographique et Audiovisuelle : champ d'application et historique de la négociation de chacune d'entre-elles
- Statuts des salariés intermittents et/ou permanents
- Modes de calculs des horaires de travail
- Analyse de modèles de contrat de travail conformes aux conventions collectives

financières d'une production ;

- Dialoguer efficacement avec la direction de production et l'administration ;
- Produire et contrôler des documents conformes ;
- Sécuriser la chaîne des engagements et des règlements ;
- Assurer un suivi rigoureux des dépenses régie jusqu'à la clôture.

Contenu :

- Panorama des acteurs du contrôle financier & comptable
- La situation budgétaire d'un film & attentes du Directeur de production
- La facture : définition & mentions obligatoires
- La TVA : grands principes appliqués à la régie
- Le bon de commande : rôle, circuit & travaux pratiques
- Conventions de location : mentions obligatoires & travaux pratiques

■ 2^{re} journée :

Les Assurances

Objectif :

- Identifier les garanties principales et leurs champs de couverture
- Identifier les garanties principales et leurs champs de couverture,
- Repérer les garanties annexes indispensables souvent oubliées,
- Comprendre les liens entre contrats de production et contrats d'assurance,
- Réagir correctement en cas de sinistre (délais, procédures, responsabilités).

Contenu :

- Présentation des garanties principales et recommandations sur les aspects spécifiques à chaque garantie
- Rappel des garanties à annexes à ne pas oublier
- Mise en lumière des interactions entre les conventions/contrats établis avec différents interlocuteurs du producteur et les futurs contrats d'assurance mis en place
- Gestion des sinistres

■ 4^{re} journée :

Paiements, suivi & clôture des dépenses

Objectif :

- Comprendre le chemin d'une dépense jusqu'au paiement.
- Gérer correctement les garanties financières.
- Monter un dossier de paiement complet
- Sécuriser les remboursements
- Mettre en place des outils de suivi efficaces.

Contenu :

- Organisation de la chaîne de validation & de règlement
- Chèques de caution & dépôts de garantie
- La demande de règlement : explications & travaux pratiques
- La note de frais : règles & travaux pratiques
- Tableaux de suivi régie : véhicules & hébergements

Les implications juridiques, les droits à l'image et les contrats de locations

Objectif :

- Comprendre les principes juridiques du droit à l'image appliqués aux tournages ;
- Distinguer droits de la personnalité, droit des biens et droit de la création ;
- Identifier les situations nécessitant une autorisation écrite ;
- Anticiper les contraintes liées aux tournages en extérieur, aux monuments et aux sites protégés ;
- Sécuriser juridiquement une convention de tournage et les droits associés aux lieux filmés.

Contenu :

- Droit à l'image des biens & tournages en extérieur
- Monuments historiques, sites protégés & droit du patrimoine
- La convention de tournage : contenu & sécurisation juridique

■ 5^{re} journée :

La gestion des décors et des contrats de mise à disposition

- Les différents types de contrats et les clauses contractuelles indispensables.
- Les contrats pour les lieux annexes et les véhicules jeux:

Master Class : Le Chef décorateur

Comprendre le rôle et les responsabilités du chef décorateur dans une production

Contenu :

- Le repérage décor : ce que regarde un chef décorateur
- Impacts logistiques & techniques du décor

■ SEMAINE 3 :

ESTIMATION DES BESOIN TECHNIQUES ET LOGISTIQUES D'UN FILM ET ORGANISATION D'UN TOURNAGE

■ 1^{re} journée :

Analyse régie d'un scénario de long-métrage & impact logistique des décors et matériels techniques

■ 3^{re} journée :

Gestion administrative, comptable & financière du tournage

Objectif :

- Comprendre les contraintes comptables et

Objectif :

- Lire un scénario avec un regard régisseur général.
- Identifier les décors et appréhender les besoins logistiques du film

Contenu :

- Décryptage des séquences et des lieux.
- Identification des décors complexes (urbains, sensibles, transformés).
- Analyse des impacts (accès, stationnement, durée d'occupation, besoins humains et matériels)
- Premiers arbitrages faisabilité / coûts.

Réunion avec la direction de production**Objectif :**

- Traduire les besoins artistiques en organisation concrète.
- Définir l'organisation des matériels nécessaires au tournage d'un film ainsi que l'équipe régie nécessaire

Contenu :

- Organisation générale du tournage,
- La restauration sur un tournage

■ 2^e journée :**Mise à niveau Excel****Objectif :**

- Utiliser Excel comme outil de pilotage régie.

Contenu:

- Tableaux de suivi : (devis, plannings, dépenses).
- Formules de base utiles au RG.
- Structuration d'un tableau régie clair et exploitable.

Les outils numériques du régisseur général**Objectif :**

- utiliser les outils numériques comme leviers d'organisation et de pilotage terrain ;
- structurer et partager l'information de manière claire, fiable et sécurisée ;
- gagner du temps dans la préparation, le tournage et le suivi ;

Contenu:

- Google Maps / Google Plan : repérage & logistique
- Google Drive : organiser et sécuriser l'information
- Outils complémentaires & coordination (google sheet)
- sélectionner et Imprimer

■ 3^e journée :**Négociation & contractualisation des lieux****Objectif :**

- Sécuriser l'utilisation d'un lieu de tournage.

Contenu :

- Négociation des conditions d'occupation
- Redevances, contraintes, responsabilités.
- Autorisations, assurances, délais.
- Bonnes pratiques de contractualisation.

Etude du poste 5 : structure & méthode**Objectif :**

- Comprendre la construction d'un devis de décor.

Contenu :

- Indemnités (riverains, occupants).
- Ventousage
- Locations de locaux annexes
- Premiers éléments de plannings régie

■ 4^e journée :**Chiffrage du poste 5: approfondissement****Objectif :**

- Construire un devis complet et réaliste.

Contenu :

- Finalisation du devis de décor.
- Ajustement des plannings régie.
- Arbitrages coûts / faisabilité.

Etude du poste 6 : estimation**Objectifs:**

- Situer le devis décor dans le budget global.

Contenu :

- Structure du poste 6.
- Ventilation des coûts régie / décor.
- Lecture critique d'un devis.
- Justification des montants auprès de la production.

■ 5^e journée :**Chiffrage du poste 6 : estimation****Objectif :**

- Consolider les compétences de chiffrage.

Contenu :

- Finalisation des estimations.
- Ajustements selon les contraintes de production.
- Anticipation des dépassements.

Studios & fournisseurs techniques**Objectif :**

- Visiter des studios

Contenu :

- Visite de studios ou chez un fournisseur technique.
- Présentation des matériels et services.
- Lecture critique des offres commerciales.
- Impact sur plan de travail et devis

■ SEMAINE 4 :**ORGANISATION LOGISTIQUES ET PRÉPARATION DU TOURNAGE****■ 1^e journée :****Plans d'implantation & outils techniques****Objectif :**

- Organiser la logistique complète d'un tournage ;

Produire et exploiter des outils opérationnels (plans, feuilles de service) ;
Cordonner efficacement les équipes artistiques et techniques ;
Intégrer les contraintes de sécurité et de prévention dès la préparation ;
Contenu :
Rôle des plans d'implantation
Élaboration de plans
Outils numériques

Modalités de tournage en province

Objectif :
Anticiper les contraintes spécifiques hors Île-de-France.
Contenu :
Organisation des hébergements.
Transports équipes & matériel.
Prestataires locaux
Spécificités administratives et institutionnelles.
Impacts sur planning et budget.

■ 2^e journée :

Cascades & dispositifs techniques particuliers

Objectif :
Intégrer les dispositifs à risques dans l'organisation du tournage.
Contenu :
Typologie des cascades et dispositifs particuliers.
Organisation avec le coordinateur cascades et les spécialistes.
Autorisations, assurances, procédures.
Impacts logistiques :

Relations régie / équipes artistiques & techniques

Objectif :
Fluidifier la coordination inter-postes
Contenu :
Régie & réalisation
Intervention d'un chef-opérateur.
contraintes artistiques vs faisabilité.
(repérages techniques, demandes spécifiques).
Régie & décoration :
(gestion des décors, temps de préparation)
Régie & production

■ 3^e journée :

La feuille de service : principes & structure

Objectif :
Comprendre la fonction centrale de la feuille de service.
Contenu :
Rôle de la feuille de service.
Construction d'une feuille de service complète.
Gestion des modifications et versions.
Diffusion aux équipes
Étude de cas : feuille de service complexe (extérieur / nuit / cascade).

■ 4^e journée :

Hygiène et sécurité sur les plateaux 1/2

Objectif :
Comprendre les obligations et responsabilités.
Contenu :
Cadre général de la sécurité au travail.
Responsabilités du producteur et du RG.
Risques courants sur les plateaux : (circulation, manutention, fatigue, électricité.)

Hygiène et sécurité sur les plateaux 2/2

Objectif :
Appliquer les principes de prévention.
Contenu :
Organisation de la prévention.
Équipements de protection.
Gestion des incidents et accidents.
Rôle du CSE / CHSCT / référents sécurité.:

■ 5^e journée :

Évaluation des risques sur un tournage

Objectif :
Identifier, analyser et hiérarchiser les risques.
Contenu :
Méthodologie d'évaluation des risques.
Analyse (lieux, météo, dispositifs techniques, humains).
Formalisation dans un document écrit.
Mise à jour en cours de tournage.

Mise en situation & synthèse de la préparation

Objectif :
Mobiliser l'ensemble des compétences de la semaine.
Contenu :
Étude de cas globale :
préparation complète d'un tournage.
Travail demandé :
plans d'implantation,
feuille de service,
identification des risques,
propositions de mesures.
Restitution et débrief collectif.
Messages clés de clôture.

■ SEMAINE 5 :

ÉCOPROD – ACCESSIBILITÉ – VHSS

■ 1^e journée :

Enjeux stratégiques & nouvelles responsabilités du régisseur général

Objectif :
Comprendre les responsabilités élargies du régisseur : environnementales, sociales, humaines, éthiques
Contenu :
Place du RG dans la chaîne décisionnelle (alerte, arbitrage, prévention).
Risques juridiques, sociaux et réputationnels

pour la production.

Intégrer RSE, Écoprod, Accessibilité & VHSS dans un plan de travail

Objectif :

Traduire les engagements responsables en organisation concrète.

Adapter le plan de travail sans fragiliser le tournage.

Contenu :

Lecture critique d'un plan de travail "classique".

Où et comment intégrer :

- écoproduction,
- accessibilité,
- prévention VHSS.
- Arbitrages RG : contraintes, priorités, alertes à la production.

■ 2^e journée :

ÉCOPROD : techniques avancées pour tournages lourds & séries

Objectif :

Adapter l'écoproduction aux productions complexes.

Contenu :

Spécificités des tournages lourds (séries, multi-décor, longues durées).

Leviers concrets pour la régie : (transports, énergie, restauration, déchets, logistique).

Rôle du RG dans la coordination éco-responsable.

Limites, réalités terrain, points de vigilance.

Cas pratique : Bilan carbone d'un tournage

Objectif :

Comprendre les postes d'impact.

Savoir agir concrètement.

Contenu :

Lecture et compréhension d'un bilan carbone.

Identification des postes majeurs d'émissions.

Travail en groupe sur un cas réel ou fictif :

(analyse, propositions d'optimisation, arbitrages)

Restitution collective).

■ 3^e journée :

Accessibilité & handicap sur les tournages

Objectif :

Garantir l'accessibilité des lieux et des conditions de travail

Contenu :

Notions clés : handicap visible / invisible.

Accessibilité : (lieux, circulations, postes de travail.)

Communication, posture & gestion humaine : prévenir les risques

Objectif :

Renforcer la posture managériale du RG.

Prévenir les tensions, conflits et dérives

Contenu :

Communication professionnelle en contexte de stress.

Posture d'autorité bienveillante.

Gestion des conflits, des alertes, des situations sensibles.

Prévention des risques humains et organisationnels.

■ 4^e journée :

VHSS : prévention opérationnelle & procédures

Objectif :

Comprendre le cadre légal et les obligations.

Savoir agir en situation réelle.

Contenu :

Définition des VHSS.

Responsabilités du producteur et du RG.

Procédures internes, référents, signalement.

Exercice final transversal : La Nouvelle Régie Responsable

Objectifs :

Mobiliser l'ensemble des compétences acquises.

Contenu :

Étude de cas complexe :

écoproduction, accessibilité, VHSS, contraintes de production.

Travail en groupe : analyse, plan d'action

■ 5^e journée :

Exercice final transversal (suite)

Objectif :

Finaliser l'analyse et les propositions.

Contenu :

Ajustement des plans d'action.

Préparation de la présentation professionnelle (format production).

Évaluation & bilan

Objectifs :

Valider les acquis.

Prendre du recul sur la pratique professionnelle.

Contenu :

Restitution des travaux.

Évaluation des compétences.

Bilan individuel et collectif.

■ SEMAINE 6 :

MISE EN SITUATION ET ÉVALUATION

■ 1^e journée :

Tests écrits et QCM interactifs :

Objectif : Vérifier les connaissances fondamentales liées à l'organisation logistique d'un tournage ou d'un enregistrement, ainsi qu'aux exigences de sécurité, d'accessibilité et d'écoproduction

Modalité :

QCM, quiz interactifs ou exercices écrits portant sur :

- Les missions essentielles de la régie et les étapes clés de la préparation logistique ;

- Les obligations réglementaires en matière de sécurité, d'autorisations de tournage et d'accessibilité ;
- Les principes de base en matière d'écoproduction sur un plateau (tri, limitation des déchets, mobilités douces).

L'épreuve vise à compléter par un contrôle structuré la conformité des acquis théoriques et savoirs indispensables au bon déroulement des opérations de terrain.

■ 2 à 4e journées :

Mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée

Constitution d'un dossier de régie

Modalité :

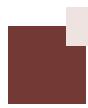
En s'appuyant sur un scénario de court-métrage, les candidats doivent établir un dossier Régie composé des éléments suivants :

- Repérages d'emplacement de véhicules
- Deux demandes d'autorisation de tournage
- Dépouillement logistique
- Un devis du matériel logistique

■ 5e journée :

Présentation orale du dossier constitué devant un jury de professionnels

Les candidats doivent justifier à l'oral la pertinence de leur choix



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

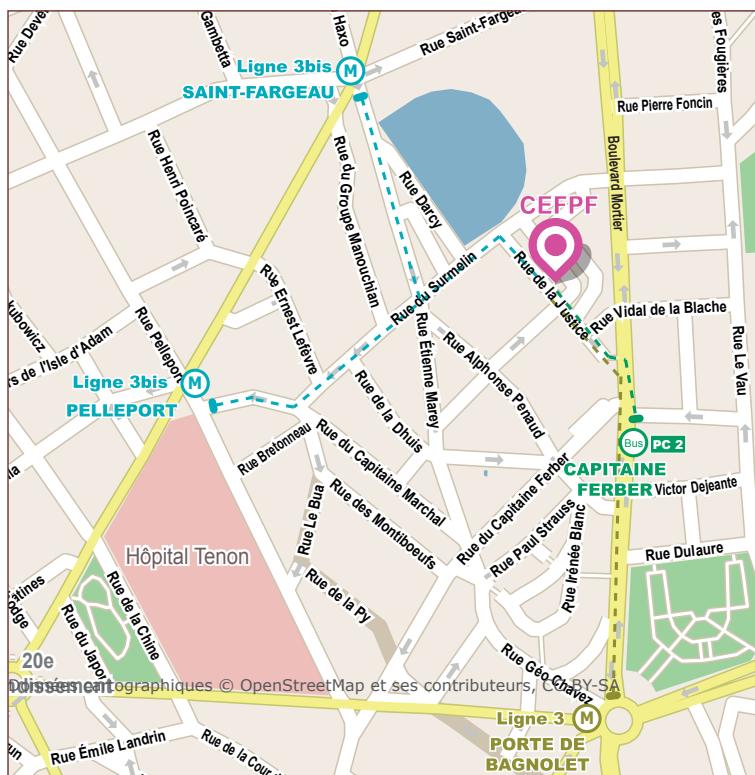
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cepf.com

www.cepf.com

retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://www.facebook.com/cepf.centredeformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

